

PLAN D'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL

IRP(1) - DEMANDE DU TRANSPORTEUR

EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE OU DACTYLOGRAPHIÉ

(1) Numéro du compte									
Province	Numéro de	Flotte	Année	Supplément	(2) Numéro du CNS/NID	(3) Date d'entrée en vigueur JJ MM AAAA	(4) Date d'expiration JJ MM AAAA		
(5) Transaction de la Flotte Nouvelle Flotte (NF)		Renouvellement de la flotte (RF)	Suppression de la Flotte(SF)		Ajout de juridiction (AJ)	Changement au prorata (CP)	Mod. de la flotte (AF)		
(6) Nom du déclarant					(7) Type de transporteur			(8) Numéro du US DOT	
(9) Adresse de voirie					Embauche	Privé	Location quotidienne	Produits ménagers	
					Ville		Province	Code Postal	
(10) Adresse postale					Ville		Province	Code Postal	
(11) Personne-ressource			(12) Numéro de téléphone		(13) Numéro de télécopieur		(14) Adresse de courrier électronique		

(15) Exigences des provinces ou territoires canadiens			
PROVINCE	AUTORISATION DE CIRCULER	IFTA	AUTRES
CB			FR
AB			
SK			
MB			
ON			CVOR
QC			
NB (Autobus)			
NS (Autobus)			
PE			
NL (Autobus)			

"E" - Distance estimative "R" Distance réelle **LES DISTANCES DOIVENT ÊTRE INDIQUÉES EN KILOMÈTRES**

(16) Province, territoire ou État	Distance (km)	"E" "R"	(X) Requis	État	Distance (km)	"E" "R"	(X) Requis	État	Distance (km)	"E" "R"	(X) Requis	État	Distance (km)	"E" "R"	(X) Requis
BC Colombie-Britannique				CT Connecticut				MO Missouri				TX Texas			
AB Alberta				DE Delaware				MT Montana				UT Utah			
SK Saskatchewan				DC District de Columbie				NE Nebraska				VT Vermont			
MB Manitoba				FL Floride				NV Nevada				VA Virginie			
ON Ontario				GA Georgie				NH New Hampshire				WA Washington			
QC Québec				ID Idaho				NJ New Jersey				WV Virginie occidentale			
NB Nouveau-Brunswick				IL Illinois				NM New Mexico				WI Wisconsin			
NS Nouvelle-Écosse				IN Indiana				NY New York				WY Wyoming			
PE Île-du-Prince-Edouard				IA Iowa				NC Caroline du Nord				(17)			
NL Terre-Neuve				KS Kansas				ND Dakota du Nord							
YT Yukon				KY Kentucky				OH Ohio				(18) Distance réelle totale			
NT Territoire du Nord-Ouest				LA Louisiane				OK Oklahoma				(19) Distance estimative totale			
AL Alabama				ME Maine				OR Oregon				(20) Autres distances au Canada			
AK Alaska				MD Maryland				PA Pennsylvanie				(21) Autres distances aux États-Unis			
AZ Arizona				MA Massachussets				RI Rhode Island				(22) Distances totales de la flotte			
AR Arkansas				MI Michigan				SC Caroline du Sud				(23) Distances réelles du 1er juillet ____ au 30 juin ____			
CA Californie				MN Minnesota				SD Dakota du Sud				(24) Distances estimatives:			
CO Colorado				MS Mississippi				TN Tennessee				de _____ à _____			

(25) Expliquez en détails la méthode de calcul des estimations: _____

(26) Déclaration: Je, soussigné, déclare que toutes les exigences relatives à l'immatriculation du véhicule, à l'assurance et au paiement de tous les droits et impôts pouvant être requis en vertu de la loi ou d'un règlement des provinces, territoires ou États où je prévois circuler ont été respectées. J'atteste par les présentes que l'information fournie dans ma demande et la documentation à l'appui sont vraies et complètes et je reconnais les exigences et les obligations imposées par le Plan d'enregistrement international (IRP). Je maintiens un lieu d'affaires établi comme indiqué par IPR.

(27) Assurance de la flotte: Nom de la compagnie d'assurance

Numéro de la police:

Date d'expiration

Jour

Mois

Année

Signature autorisée

Date (JJ, MM, AA)

Les directives suivantes ont pour but de fournir une orientation générale pour vous aider à remplir votre demande. Veuillez les lire attentivement avant de présenter vos formulaires. Inscrivez en caractères d'imprimerie ou tapez toute l'information sur le formulaire. Pour toute question, communiquez avec le bureau du IRP de votre région. Vous trouverez d'autres renseignements dans le manuel du transporteur du IRP.

- | | | |
|---|---|--|
| 1. Numéro de compte du transporteur | Province | Inscrivez l'abréviation du code postal à deux chiffres pour votre province d'attache.
NB – Nouveau-Brunswick; NS – Nouvelle Écosse; PE – Île-du-Prince-Édouard; NL – Terre-Neuve et Labrador |
| | Numéro du transporteur | Numéro de compte à cinq (5) chiffres qui vous a été attribué par le bureau du IRP. Si vous êtes un nouveau transporteur, laissez cet espace en blanc. |
| | Flotte | Numéro de la flotte à deux (2) chiffres. |
| | Année de la flotte | Deux (2) derniers chiffres de l'année dans laquelle l'enregistrement de la flotte prend fin. Par exemple, si la date est le 31 mars 2002, indiquez 02. |
| | Supplément | Le numéro du supplément de la demande. Une première transaction ou un premier renouvellement de la flotte du PEI est 00. Si vous ne connaissez pas le numéro du supplément, laissez cet espace en blanc. |
| 2. Numéro du CNS/NID | Le numéro du Code national de sécurité pour le Nouveau-Brunswick (s'il est connu), la Nouvelle Écosse et Terre-Neuve et Labrador ou le numéro d'identification du déclarant pour l'Île-du-Prince-Édouard. | |
| 3. Date d'entrée en vigueur | La date à laquelle vous désirez que la transaction entre en vigueur. Indiquez la date par le jour, le mois, l'année (JJ, MM, AAAA). | |
| 4. Date d'expiration | La date à laquelle vous désirez que l'enregistrement de la flotte prenne fin. Indiquez la date par le jour, le mois, l'année (JJ, MM, AAAA). | |
| 5. Transaction | Inscrivez un <<X>> dans la case pour le type de transaction à effectuer. | |
| 6. Nom de déclarant | Indiquez la raison sociale du transporteur, de la personne, de l'entreprise ou de la société au nom duquel la flotte doit être enregistrée. | |
| 7. Type de transporteur | Inscrivez un <<X>> dans la case pour le type d'activité. | |
| 8. Numéro du US DOT | Le numéro du US DOT est un numéro d'identification fourni aux transporteurs routiers, déclarants et expéditeurs par le ministère des Transports de États-Unis. Vous avez besoin d'un tel numéro si vous prévoyez faire des affaires aux États-Unis. Veuillez vous reporter au manuel du transporteur pour plus d'information sur la façon d'obtenir un numéro du US DOT. Si vous avez un tel numéro, veuillez l'inscrire dans cet espace. | |
| 9. Adresse de voirie | Indiquez l'emplacement physique de l'entreprise. N'indiquez pas une case postale. L'entreprise doit être située dans la province d'attache de votre flotte. | |
| 10. Adresse postale | Inscrivez l'adresse postale de la personne-ressource dans la case 11. | |
| 11. Personne-ressource | Inscrivez le nom de la personne responsable des demandes et des paiements. | |
| 12 et 13 Numéro de téléphone et de télécopieur | Inscrivez les numéros de téléphone et de télécopieur de la personne-ressource dans la case 11. | |
| 14. Adresse de courrier électronique | Inscrivez l'adresse de courrier électronique de la personne-ressource | |
| 15. Exigences des provinces ou territoires canadiens | Inscrivez l'autorisation d'exploiter, l'IFTA ou toute autre information requise pour les provinces ou territoires canadiens où vous avez l'intention de circuler. | |
| 16. Province ou territoire/distance (estimative ou réelle) | Inscrivez la distance réelle ou estimative en kilomètres , parcourus pendant la période du rapport. Indiquez si les distances sont réelles <<R>> ou estimatives <<E>> dans l'espace prévu. Si les distances sont approximatives, voir la case 25. | |
| 17. | | |
| 18 à 22 Distances | Inscrivez les distances réelles/distances estimatives/distances dans les provinces, territoires ou États non adhérents au PEI comme il est indiqué. La case 22 est le total de toutes les distances réelles et estimatives. Les distances doivent être indiquées en kilomètres seulement. | |
| 23 et 24 Période du rapport sur les distances réelles et estimatives | Indiquez l'année pendant laquelle la distance réelle est indiquée ou la période du rapport de 12 mois en jours, mois et année si la distance est estimative. | |
| 25. Calcul des distances estimatives | Fournissez des détails sur la méthode de calcul des distances estimatives. Annexe une feuille au besoin. Consultez le manuel du transporteur pour plus d'information. | |
| 26. Déclaration | La demande doit être datée et signée par la personne-ressource qui figure à la case 11. | |
| 27. Assurance de la flotte | Indiquez le nom de la compagnie d'assurance, le numéro de la police et la date d'expiration (jour, mois et année), à moins que les véhicules soient assurés séparément et soient indiqués sur la formule IRP(2). | |

Note: *La délivrance d'un document d'enregistrement n'est pas une exemption aux exigences des autres provinces, territoires ou États adhérents au IRP en ce qui trait à l'obtention de l'autorisation de circuler, des permis de carburant et des numéros ou à la responsabilité financière.*